

Fiche action C.1

Début de la vie : Encourager les accompagnements et les soins intégrés pour les petits enfants (1000 premiers jours).

CONSTAT

Enjeux et besoins	<ul style="list-style-type: none"> Les 1000 premiers jours sont une période de développement importante chez l'individu. La thématique est régulièrement priorisée au sein du comité de réseau. C'est un enjeu où les collaborations intersectorielles sont essentielles.
États des lieux	<ul style="list-style-type: none"> Note du COMSMEA https://www.reseau-sante-kirikou.be/wp-content/uploads/2024/04/COMSMEA-Groupe-de-travail-perinatalite-et-petite-enfance-.pdf Développement du pôle Développement du pôle petite enfance au sein de l'équipe mobile. Trajet de soin intégré périnatal initié par l'INAMI. https://vandenbroucke.belgium.be/fr/frank-vandenbroucke-investit-dans-un-meilleur-suivi-des-m-res-vuln-rables-pendant-et-apr-s-la Born in Belgium Professionals est un projet de l'INAMI qui propose un outil numérique développé par et pour les professionnels travaillant avec ou pour les femmes enceintes (vulnérables). https://borninbelgiumpro.be/fr/

PROJET

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Action 1 : Développer le pôle petite enfance de l'@tribu mobile et le doter de moyens complémentaires pour étendre ses missions. Action 2 : Créer et animer un GT Petite enfance au sein du Réseau Santé Kirikou à partir de 2024. Action 3 : S'intéresser et soutenir l'intégration entre tout service ou projet en lien avec les 1000 premiers jours et les autres dispositifs financés par le réseau. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> Pôle petite enfance de l'@tribu mobile Chantier 4 porté par le CHR de Namur Action 4 : Intégrer des lieux de concertation du secteur adulte et y porter des thématiques de parentalité et de prise en compte des enfants dans les accompagnements mis en œuvre.
Fiches d'actions associées	<ul style="list-style-type: none"> Fiche B2 relative à l'interconnaissance Fiche C8 relative à l'approche Bio-Psycho-Sociale Fiche E1 relative au suivi des programmes d'activité

Public-cible

- Les professionnels de l'E/A des axes 1, 2 et 3.
- Les responsables des services des axes 1, 2 et 3.
- Les enfants et adolescents (et leurs proches).

FAISABILITÉ

Conditions de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Néant
Risques /points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> Néant
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> Moyens budgétaires et opérationnels de la convention B4 et des partenaires.

MISE EN ŒUVRE

Territorialisation	<ul style="list-style-type: none"> Territoire de la province de Namur.
Porteur de l'action /acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> Les responsables des services des axes 1, 2 et 3 Les fonctions stratégiques du RSK Le comité de réseau
Autres projets liés à l'action	<ul style="list-style-type: none"> Cfr. actions des partenaires, notamment l'ONE.
Expériences et ressources	<ul style="list-style-type: none"> Ressources belges : <ul style="list-style-type: none"> Note du COMSMEA : https://www.appijf.com/post/comsmea-note-de-recommandations-du-gt-0-5-ans Ressources internationales : <ul style="list-style-type: none"> France : https://www.1000-premiers-jours.fr/fr
Proposition de calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Actions menées en continu.